

## L'INSTITUT JEAN-BAPTISTE GODIN en quelques mots

### De quoi s'agit-il ?

Créé en 2007 à l'initiative des acteurs en région Picardie, l'Institut Jean-Baptiste Godin (association loi 1901) est le premier Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale de France.



### Quelles sont ses activités ?

Les activités de l'Institut sont structurées autour de trois grands axes :

- Une **activité de recherche scientifique** qui prend forme à travers la réalisation de thèses de doctorat, d'articles et de contributions, mais aussi par la tenue de conférences auprès d'universitaires ou d'acteurs. En partenariat avec le CRIISEA, le CURAPP-ESS et le CLERSE\*, l'Institut accueille des doctorants afin qu'ils puissent réaliser leurs thèses tout en nourrissant les travaux de recherche collectifs.
- Une **activité de recherche appliquée et collective** (associant doctorants et docteurs, étudiants de Master, acteurs et partenaires institutionnels) qui s'en nourrit et vise à produire des *outils opérationnels et des méthodologies d'analyse*, sur la base d'une thématique centrale telle que les pratiques solidaires ou l'innovation sociale.
- Ces activités n'ont de sens qu'au regard de leur transfert qui vise **l'appropriation de ces travaux par de multiples catégories d'acteurs économiques** (associations, coopératives, PME, collectivités locales, institutions, etc.). Les formes de transfert sont variées : expertises (pratiques solidaires, innovation sociale), réunions thématiques, transfert par apprentissage (création d'outils spécifiques, outillage des politiques publiques), etc.

\*Centre de Recherche sur l'Industrie, les Institutions et les Systèmes Economiques d'Amiens  
Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique - Epistémologie et Sciences Sociales  
Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques

### Comment contacter l'Institut ?

Institut Godin  
6 rue des hautes cornes - 80000 Amiens  
03 22 72 49 53  
emmanuelle.besancon@institutgodin.fr



FICHE PRATIQUE  
ASSOCIATION & INNOVATION SOCIALE

*« Appel à Manifestation D'Intérêt », « réponses innovantes et solidaires » ...  
Autant de termes qui se rapportent au concept d'innovation sociale et que les associations identifient de plus en plus dans le cadre de montage de projet.*

*Mais concrètement, que recouvre ce terme ? Comment le qualifier ? Comment le mettre en valeur dans nos pratiques associatives ? Quelles ressources en région ?*

L'objectif de ce document est d'outiller les structures d'information de la vie associative avec une **information de premier niveau** sur ce qu'est l'innovation sociale, ses caractéristiques et la présentation de l'Institut Godin, structure ressource en région Picardie.

Un document à diffuser sans modération aux associations !

## L'INNOVATION SOCIALE, C'EST QUOI ?

En Picardie, un collectif d'acteurs s'est penché dès 2012 sur la question de « qu'est-ce que l'Innovation sociale ? » en appui sur les travaux de l'Institut Godin et en retient l'acceptation suivante :

L'innovation sociale peut être définie comme la mise en œuvre d'un **processus collectif et territorialisé**, incluant **la participation des bénéficiaires**, en vue de réaliser une **aspiration sociale** ou de **répondre à un besoin social** non satisfait.

Elle est alors porteuse de **changements dans les pratiques** des individus ou des organisations, et participe ainsi à **l'émergence d'un nouveau modèle de développement territorial et durable**. Elle se met en œuvre dans les produits, les services, les organisations...

*Ce document est réalisé dans le cadre des Matinales DIVA de septembre et octobre 2015 avec l'Institut Godin. L'ensemble des éléments présentés sont issus de plusieurs documents dont les Capteurs d'innovation sociale de l'Institut Godin ainsi que du document l'innovation sociale en Picardie du Conseil régional de Picardie*



# COMMENT CARACTERISER L'INNOVATION SOCIALE ?

## LES PRINCIPALES DIMENSIONS DE L'INNOVATION SOCIALE de l'Institut Godin

### 1. CONTEXTE

*L'innovation sociale est motivée par la volonté de répondre à un besoin social et/ou par une aspiration sociale.*

#### QUESTIONS CLEFS

- \* Quel est le besoin à (mieux) satisfaire / le problème à résoudre ? Ce constat est-il partagé par d'autres acteurs du territoire ? Lesquels ? Est-il partagé ou porté par les bénéficiaires eux-mêmes ? Quels sont-ils ?
- \* Quelle aspiration sociale motive le projet ? En quoi est-il porteur de changements ?
- \* En quoi le projet s'inscrit-il en rupture par rapport aux pratiques dominantes / habituelles ?

### 2. PROCESSUS

*L'innovation sociale donne une place centrale aux bénéficiaires, et le collectif sur lequel elle repose participe à son ancrage territorial. Elle s'appuie alors sur une gouvernance partagée et la pluralité d'acteurs intervenant dans son processus permet de mobiliser des ressources hybrides.*

#### QUESTIONS CLEFS

- \* La réponse apportée est-elle construite et/ou produite de manière collective ? Quels sont les acteurs qui participent au projet ? Quels sont les espaces de participation ?
- \* Le projet s'appuie-t-il sur les ressources humaines, naturelles, économiques du territoire ? Le projet permet-il de mieux coordonner les acteurs sur le territoire ? Le projet permet-il aux acteurs de se construire une vision partagée du territoire ?

### 3. RESULTAT

*Ce processus aboutit à un résultat qui peut être un bien ou un service non pourvu sur le territoire, ou encore une approche nouvelle d'une problématique. L'innovation sociale se traduit par une plus grande accessibilité, ce qui explique qu'elle s'inscrive dans une logique qui privilégie l'usage et la finalité de ce qui est produit.*

#### QUESTIONS CLEFS

- \* Quelle forme la réponse apportée prend-elle ? (bien, service ou autre)
- \* Quels types d'accès le projet favorise-t-il ? Comment cet accès est-il rendu possible ?
- \* Le projet s'inscrit-il dans une logique d'usage ou de propriété collective ?

### 4. IMPACTS ET CHANGEMENTS (DIFFUSION)

*Processus et résultats sont porteurs d'impacts directs et de changements dans les pratiques et représentations pour les individus, les organisations, le territoire et les collectivités.*

*La nouveauté de l'innovation sociale réside dans les pratiques en rupture avec les pratiques habituelles, qui peuvent dès lors se diffuser à l'ensemble des acteurs de l'économie.*

#### QUESTIONS CLEFS

- \* Quels sont les impacts positifs générés par le projet pour les individus / les organisations (privées et publiques) / le territoire ? Quels sont les impacts négatifs évités ?
- \* Quelles sont les modalités de diffusion du projet ? En cas d'essai, le projet fait-il l'objet d'une adaptation au territoire ?